

Conseiller en prévention (niveau 2)

RÉF | 1500

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Le conseiller en prévention doit notamment: - Au sein d'une entreprise ou du secteur public, s'assurer de l'application des dispositions réglementaires concernant la sécurité, la salubrité, l'hygiène et l'embellissement des lieux de travail. - Proposer ou prendre par urgence les mesures nécessaires pour remédier aux causes de danger et contrôler l'efficacité des mesures prises. - Conseiller le chef d'entreprise en matière de sécurité. - Intervenir dans l'information et la formation des travailleurs en matière de prévention des accidents de travail. - Établir des rapports lors de la mise en service d'installations, de machines,....

Programme

Première année: Formation multidisciplinaire de base:

- Principes et méthodes de prévention
- Dépistage global des risques
- Principes d'analyse et de prévention des disciplines spécifiques et des risques
- Gestion de la politique de prévention
- Évaluation par module.

Deuxième année: module de spécialisation multidisciplinaire de deuxième niveau:

- Dépistage des analyses des risques - capacité analyse
- connaissances requises

Évaluation par module

Épreuve intégrée.

Certification(s) visée(s)

Diplôme spécifique à l'enseignement supérieur technique de promotion sociale de type court

Type de formation

[Enseignement de promotion sociale](#)

ORGANISATION

Durée

2 années

Horaire

mercredi en journée 13h30 à 18h40
1 fois par semaine

Début Septembre 2024 1 fois par an, Septembre.

Coût 90€ - Coût réduit : gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir le *certificat de l'enseignement secondaire supérieur* de plein exercice (CESS) ou une équivalence de ce certificat par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Remarques Lors de l'inscription, munissez vous de vos papiers d'identités, de vos diplômes originaux et de votre carte de banque, les paiements se feront uniquement par bancontact.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Inscrivez-vous dès la fin août sur place, les horaires d'ouverture du secrétariat se trouvent sur le [site](#) de l'école. Le vendredi l'école est fermée.
- Les inscriptions sont possibles durant toute l'année à divers modules.

Pour s'informer uniquement Visitez le [site](#) de l'école

Organisme **CERIA - Centre d'enseignement et de recherches des industries alimentaires - Institut Roger Guilbert**
Avenue Emile Gryzon 1 bte 4c
1070 Anderlecht
Tél: 02 526 75 40
<https://guilbert.brussels/>